

# Mes démarches à portée de clic EN ESSONNE !



PASSEPORT • PERMIS DE CONDUIRE  
CARTE D'IDENTITÉ • IMMATRICULATION  
DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES

RENDEZ - VOUS SUR : [www.essonne.gouv.fr](http://www.essonne.gouv.fr)



# Les démarches en ligne depuis votre domicile.

## AMENDE



Paiement des amendes en ligne  
<https://www.amendes.gouv.fr/portail/index.jsp>

## CARTE ÉLECTORALE



S'inscrire sur les listes électorales  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



Editer un certificat de situation pour un véhicule (non gage)  
[https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil\\_certificat](https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat)



J'effectue le changement d'adresse sur mon certificat d'immatriculation (carte grise) <https://ants.gouv.fr>



Je déclare la vente de mon véhicule (déclaration de cession)  
<https://ants.gouv.fr>



Connaître le coût d'un certificat d'immatriculation (carte grise)  
[https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax\\_accueil](https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil)



J'ai acheté un véhicule d'occasion, je fais la demande du certificat d'immatriculation (carte grise) de mon véhicule (changement de titulaire) <https://ants.gouv.fr>

Vous devez vous identifier avec FranceConnect (voir procédure au verso)

Duplicata d'un certificat d'immatriculation suite à son vol, sa perte ou sa déclaration (carte grise)  
<https://ants.gouv.fr>

## DÉPÔT DE PLAINTE



Déposer une pré-plainte en ligne  
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

# Les démarches en ligne depuis votre domicile.

## PASSEPORT - CARTE D'IDENTITÉ



Demander un extrait acte de naissance

<https://www-service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>  
(certaines communes ne proposent pas ce téléservice)



Achat de timbres fiscaux électroniques

<https://timbres.impots.gouv.fr>



Faire une pré-demande de Passeport

<http://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>



Faire une pré-demande de Carte nationale d'identité

<http://passeport.ants.gouv.fr/vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-d-identite-CNI>

Savoir où en est la production de mon Passeport ou de ma Carte nationale d'identité

<http://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-passeport-CNI#help-num-permis>



Connaître les villes adhérentes à la dématérialisation des actes de naissance

<http://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation> (Si votre ville de naissance adhère à ce service, la fourniture d'un acte de naissance dans le cadre de votre demande de passeport n'est plus nécessaire. La vérification de votre état civil s'effectuera de façon dématérialisée)

## PERMIS DE CONDUIRE

Effectuer ma demande de permis de conduire en ligne

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>



Savoir où en est la production de mon permis de conduire

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-permis-de-conduire>

Consulter le solde des points du permis de conduire

<https://tele7.interieur.gouv.fr/tip/>

Connaître le résultat de l'examen du permis de conduire

<https://www-securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

# S'identifier avec FranceConnect.

FranceConnect permet de vous identifier pour accéder à l'ensemble des services de l'ANTS ( Agence nationale des titres sécurisés), dont l'obtention du solde des points du permis de conduire, et ce, sans être obligé de créer un compte à l'ANTS ou de demander un code d'accès à la préfecture pour la consultation du solde des points.

3 possibilités pour créer son compte :

- se connecter avec ses identifiants du service [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- se connecter avec ses identifiants du service AMELI (sécurité sociale)
- créer un compte « identité numérique » à la poste.

## Comment ça marche ?

Le diagramme illustre le processus de connexion en trois étapes :

- 1. Cliquez** sur le bouton FranceConnect (icône HA).
- 2. Sélectionnez** un compte existant pour vous identifier : Impots.gouv.fr, Ameli.fr, ou La Poste (icônes correspondantes).
- 3. Saisissez** votre identifiant et mot de passe pour le compte sélectionné (champs de saisie et bouton VALIDER).

Après la validation, l'utilisateur est reconnu par le service en ligne (icône HA) et peut cliquer sur le bouton "Essayer maintenant !".

## Pourquoi se connecter avec FranceConnect ?

Le diagramme présente quatre avantages de FranceConnect, chacun accompagné d'une icône :

- UNE RECONNAISSANCE RAPIDE** (icône HA) : FranceConnect vous propose d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant l'un de vos comptes existants.
- UNE NAVIGATION SIMPLIFIÉE** (icône profil) : Vous naviguez ensuite sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.
- PAS DE NOUVEAUX COMPTES** (icône sourire) : Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.
- UN SERVICE SECURISÉ** (icône clé) : FranceConnect ne stocke pas vos données personnelles. A chaque connexion, vous êtes informés par un email.